


# Champs d'été, changement de lieu



Champs-sur-Marne  
Des loisirs pour tous

**RDV, stade de la  
Fontaine aux Coulons**



# (actualités) Champs en images



60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie, samedi 19 mars 2022.



Visite de l'exposition "Bien dans leur genre" dans le hall de la mairie, par les CM1 et CM2 de l'école des Deux Parcs.



Atelier créatif pour l'embellissement du boulo-drome, quartier du Nesles.



Départ, le 31 mars des colis à destination des réfugiés ukrainiens, livrés par l'association Empreintes.



Nos Seniors en sortie dans la ville médiévale de Provins...



Et en atelier cuisine à l'AFPA...



# SOMMAIRE

**(édito)** 5

## **(actualités)**

Champs en images 2

Une « Semaine Petite Enfance »  
sous le signe de l'art 4

Conseil Consultatif Jeunesse :  
la parole est aux jeunes 6

Voile et pêche à pied  
pour les classes transplantées 7

Temps fort autour de la tolérance 8-9

Ça bouge à la Cité Descartes 10-11

## **(ville solidaire)**

Seniors : non à la fracture numérique 12

Factures d'énergie :  
la Commune peut vous aider 13

## **(dossier)**

Un budget de résistance  
ambitieux pour les Campésiens 14-16

## **(environnement)**

Tri sélectif pour  
les écocitoyens de demain 17

Un Troc jardin animé 18

Jardins familiaux : les clés du château 19

## **(travaux)**

L'accessibilité, une priorité pour la ville 20

Un tunnelier baptisé Maud 21

Micro-folie : les travaux avancent 21

## **(zoom associations)**

On crée à Champs ! 22-23

## **(urbanisme)**

Atelier urbain : belle rencontre  
avec les habitants 24

## **(tribune politique)** 25

## **(infos pratiques)** 26-27



page 4



pages 8-9



page 18



Champs-sur-Marne magazine n°243 Avril 2022 - Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Adobe Stock - VVL

Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel

Distribution : Le Diffuseur

Service Communication Tél. 01 64 73 48 38 - Mail : [communication@ville-champssurmarne.fr](mailto:communication@ville-champssurmarne.fr) - [www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr)

(actualités)

Petite enfance

# Une « Semaine Petite enfance » sous le signe de l'art

*Belle réussite pour cette nouvelle « Semaine Petite Enfance » qui s'est déroulée du 14 au 19 mars dans les structures Petite enfance de la ville. Avec une thématique vivante et originale : Trala l'Art.*



tous les deux ans - est très positif. Cet important projet pédagogique a en effet permis aux enfants de découvrir le monde qui les entoure sous un angle artistique, d'éveiller également leur imagination et leur fibre créative. De leur côté, les parents ont pu mieux comprendre le travail quotidien des équipes qui, au-delà d'un « simple » accueil d'enfants, permettent aux tout-petits de développer leurs compétences, de construire également leur sensibilité et leur liberté d'expression.

**Informations :**  
**Service municipal Petite enfance,**  
**01 64 73 48 22**

**A**ctivités d'éveil, ateliers artistiques en collaboration avec l'AMAP... Les crèches campésiennes ont vibré de créativité et de jeux toute la semaine, pour le plus grand bonheur des tout-petits et des parents qui ont pu participer à certains ateliers !

**À la salle Jacques Brel également** samedi 19 mars, les familles sont venues nombreuses et ont pris le temps de passer d'un atelier à l'autre, de discuter sereinement avec les équipes à propos des activités de la semaine tandis que les petits laissaient s'exprimer toute leur créativité.

Le bilan de cette « Semaine Petite Enfance » - temps fort du secteur Petite enfance organisé







# Champs d'été, changement de lieu RDV, stade de la Fontaine aux Coulons

La période passée aura encore été celle de difficultés sanitaires et économiques que vous avez peut-être vécues personnellement ; tout comme elle aura été celle d'une solidarité municipale qui ne se sera pas démentie et de l'accomplissement dans les engagements pris devant vous lors de nos rencontres, tout au long de l'année dernière.

Ce nouveau magazine, difficile à réaliser dans ces temps de crise, vous le rappellera. Des engagements pris et tenus, dans tous les quartiers et pratiquement avec tous les services municipaux.

Maintenant, parce que deux personnes sur trois ne partent pas en vacances, **nos services opérationnels**, pour vous toutes et vous tous, quels que soient votre âge et conditions de vie, vous préparent des jours heureux pour les vacances, dès le premier soir des congés :

- **Solidarité** avec « Les Vacances Solidaires », et sorties de nos anciens,...
- **Citoyenneté** avec de nombreuses sorties et découvertes et la poursuite des actions des citoyens engagés eux-mêmes dans les quartiers,
- **Enfance et jeunesse** dans tous les quartiers : sports découvertes, cahiers de vacances, centres de vacances, mini séjours, ateliers informatiques, journées et soirées festives...
- **Culture** soirées, cinéma, sorties dans les musées visites de lieux d'exposition,...
- **Associatif** en lien avec les clubs et associations locales qui font vivre nos quartiers tout au long de l'année,
- **et notamment « Champs d'été »** sur le stade de la Fontaine aux Coulons, un rendez-vous incontournable...

Maud Tallet  
Maire de Champs-sur-Marne

# Conseil Consultatif Jeunesse : la parole est aux jeunes

*Qui a dit que les jeunes ne s'intéressaient pas à la vie publique ou à celle de la collectivité ? Certainement pas les 25 jeunes Campésiens entre 11 et 17 ans venus participer à la réunion de préparation du CCJ le mardi 5 avril au C@P..*

Cette soirée de préparation, en présence de Maud Tallet et des élus porteurs du projet, a débuté avec une présentation du futur Conseil Consultatif de la Jeunesse par Samia Tabai, élue déléguée au Conseil Consultatif de la Jeunesse et aux actions jeunesse.

**Le CCJ, instance participative pour les jeunes Campésiens de 11 à 17 ans**, va permettre aux jeunes de se réunir - seuls ou avec des élus et professionnels - afin de construire des projets en lien avec leurs préoccupations autour de plusieurs thématiques (non exhaustives) : environnement, loisirs, solidarité, sport... **Pour le Maire Maud Tallet, il est essentiel que ces projets soient non seulement proposés par les jeunes, mais aussi portés par eux.**

« Le CCJ sera un lieu où se construit l'intelligence collective. Vous les jeunes allez être acteurs des projets, vous allez pouvoir réfléchir à ce qui, à partir de vos besoins à vous, va pouvoir être construit ensemble pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre. Nous avons besoin de vos idées et de votre énergie ! ».

Participer à cette instance participative pourra apporter beaucoup aux jeunes qui vont faire l'expérience d'une citoyenneté concrète et active : non seulement ils vont bénéficier d'un espace pour échanger avec les élus, devenir les représentants des jeunes Campésiens pour proposer des projets qui leur tiennent à

cœur, mais ils vont également pouvoir se confronter concrètement à leurs idées, étudier leur faisabilité et apprendre à les exposer pour convaincre. Des atouts qui leur serviront pour leur vie future d'adultes et de citoyens...

Concrètement, une élection sera organisée à la rentrée dans les collèges pour les 11-14 ans : dépôt des candidatures du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, avant une campagne et des élections en octobre 2022. Les lycéens (15-17 ans) pourront quant à eux déposer leur dossier au service Jeunesse jusqu'au 14 octobre, avant un tirage au sort prévu le 19 octobre. **Important** : afin d'assurer la parité, les candidatures doivent se faire par binômes fille/garçon.

Lors du temps d'échanges à la fin de la réunion, plusieurs jeunes ont proposé des idées. Anne-laure, jeune lycéenne du lycée Descartes qui avait même préparé un diaporama, a évoqué par exemple des bornes élec-

triques dans les lieux phares de la ville, des permanences d'orientation par les jeunes et pour les jeunes, des ateliers de sensibilisation pour inciter les gens à voter ou encore l'installation de composteurs à proximité des habitations. Chris, qui fait déjà de son propre chef des maraudes à Châtelet, réfléchit à la création d'une association pour aider les SDF, un autre jeune propose quant à lui l'aménagement d'un studio d'enregistrement au relais Jeunesse de Pablo Picasso... Des idées riches et prometteuses, qui pourront être approfondies lors des réunions du CCJ à partir du mois de septembre...

Pour l'occasion, la Commune a élaboré un logo dynamique et coloré, à l'image de notre jeunesse !

Missions non rémunérées

**Informations :**  
**Service municipal Jeunesse,**  
**01 64 73 48 55**



# Voile et pêche à pied pour les classes transplantées

*Rien de tel qu'une classe à la mer pour élargir l'horizon pédagogique des petits Campésiens... En avril, 2 classes de CM2 viennent de partir dans le Var pour 12 jours.*



Chaque année, la Commune offre à toutes les classes de CM2 volontaires la possibilité - et les moyens financiers - de partir en classes transplantées afin d'offrir aux enfants un apprentissage en contact direct avec un nouvel environnement naturel et/ou culturel. Un dispositif d'autant plus important cette année, après les longs mois de crise sanitaire - et les annulations qui y sont liées - que nous venons de traverser...

C'est justement cette belle aventure que sont en train de vivre les deux classes transplantées parties, grâce au soutien de la Commune, jusqu'au 22 avril à

la Croix-Valmer avec VVL (Vacances Voyages Loisirs)...

Durant douze jours, 45 enfants de CM1/CM2 de l'école du Nesles et de CM2 du Lizard vont ainsi pouvoir suivre les cours dans la belle région du Var, tout en pratiquant des activités de pleine nature liées à la thématique de la mer et de la voile : cours de voile, pêche à pied, jeux de plage et même une journée sur l'île de Port-Cros.

L'objectif bien sûr est pédagogique. Dès le démarrage du train, l'apprentissage commence, les enfants pourront par exemple faire de la géographie en

observant les paysages, des mathématiques en calculant la vitesse du train, ils apprendront également durant le séjour la vie en collectivité ou la richesse de la faune et de la flore locales. Des compétences qui, une enseignante tient à le rappeler, seront évaluées dans le bulletin. Ce voyage sera aussi un moment charnière, rite de passage pour ces CM2 qui vont apprendre l'autonomie avant d'entrer prochainement au collège...

On leur souhaite à tous un bon voyage !

**Informations :**  
**Service municipal Éducation,**  
**01 64 73 46 42**



(actualités)

Semaine de la tolérance

# Temps fort autour de la tolérance

*Pour la seconde année consécutive, la Municipalité a organisé sa « Semaine de la Tolérance » du 21 mars au 2 avril 2022.*

*Avec un leitmotiv : l'ouverture aux autres...*

Pour sensibiliser les enfants aux notions d'inclusion, de respect et de tolérance, quoi de mieux que des animations, des jeux et des mises en situation concrètes ? C'est précisément ce qui a été réalisé durant deux semaines dans **les sites périscolaires et les centres de loisirs de la ville autour des questions de handicap, de différence et de non-discrimination** : racisme, sexisme, grossophobie, homophobie, différences de religion ou d'origine sociale...

Le mercredi 23 mars par exemple au relais Jeunesse Pablo Picasso, les enfants des quatre centres de loisirs ont participé à des ateliers et expériences sensorielles organisés en collaboration avec la DrÔle compagnie, une troupe de théâtre composée d'artistes handicapés et valides. Durant quelques minutes, ils ont pu se mettre en situation de handicap en se déplaçant en fauteuil ou avec des béquilles, participer également à un cours de théâtre interactif qui les faisait réagir aux

sollicitations de la main de leur camarade pour par exemple tourner à droite ou à gauche. Sans oublier l'atelier sensoriel pour reconnaître des odeurs ou des matières les yeux bandés...

À la fin de chaque atelier, un temps d'échange était organisé, où les enfants ont posé aux artistes de la DrÔle compagnie des questions parfois sans filtre mais riches d'enseignement !



**Parole de Arin, 10 ans**

*J'ai testé l'atelier où j'avais les yeux bandés, je ne voyais rien, je me guidais juste avec les bruits. Ça m'a permis de comprendre que les non-voyants sont comme nous, ils ne voient rien mais pour le reste ils sont pareils et ressentent les mêmes choses.*



**A** la cuisine pédagogique, d'autres enfants ont participé à la confection d'oursins noirs et blancs, toujours pour parler de la différence

et de la tolérance. Chocolat blanc ou noir... Peu importait la couleur pour les petits gourmands !



**L**e vendredi 25 mars à l'heure du déjeuner, les enfants de l'école Henri Wallon ont revêtu les tenues traditionnelles de leur pays d'origine,

avant d'écrire « bonjour » dans leur langue sur un grand tableau noir. Une jolie façon d'illustrer la richesse des différences culturelles...



**Parole de Evan, 10 ans**

*Pour moi, la tolérance, c'est d'abord lutter contre l'énervement.*

*J'ai compris qu'il faut accepter les autres avec leurs différences.*

*On doit par exemple être tolérants envers les personnes handicapées, il ne faut pas se moquer.*

**D**ernier moment phare de la semaine : la journée en bleu du 1<sup>er</sup> avril à l'occasion de l'opération « Light it up blue » (« Eclaircz en bleu ») lancée par l'association améri-

caine « Autism Speaks » pour la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril. Les enfants comme les équipes se sont habillés en bleu, nous pouvons féliciter tous ceux qui ont joué le jeu !



**C**es animations, débats et ateliers ont permis aux enfants de porter un nouveau regard sur la différence, d'apprendre à mieux accepter les autres dans toute leur richesse et d'aborder également la question de leurs droits. Parce que la lutte contre les discriminations passe aussi par le respect des droits de l'enfant !

Une exposition retraçant ces deux semaines sera exposée dans le hall de la mairie à partir du 16 avril, organisée autour de deux thématiques : les différences "visibles" autour du bleu, et les discriminations autour du noir & blanc.

**Informations : Service municipal Enfance, 01 64 73 48 50**

#### **FAITES PARTIR VOS ENFANTS !**

La Commune propose aux enfants et collégiens des séjours accessibles grâce à des tarifs fixés en fonction de votre participation familiale (à faire calculer par la Régie si ce n'est déjà fait).

Il reste quelques places, ne perdez pas de temps !

**Service municipal  
Enfance :**  
01 64 73 48 50

**Service municipal  
Jeunesse :**  
01 64 73 48 55



# Ça bouge à la Cité Descartes

*Deux importants projets soutenus par la Commune voient le jour à la Cité Descartes, pour faciliter la vie des Campésiens et étudiants.*



Plantation symbolique d'un olivier par Maud Tallet.

## Un nouveau pôle santé contre la désertification médicale

Avec l'arrivée de nouveaux habitants et le départ en retraite de plusieurs praticiens, se soigner peut devenir compliqué pour certains Campésiens. Afin de faciliter l'accès à la santé pour tous, la Commune a accompagné, en concertation

avec l'ARS, l'installation d'une **nouvelle maison de santé pluridisciplinaire : Cap Horn Santé**. Un projet important pour la Municipalité, qui a fait du droit à la santé un engagement de campagne...

À l'initiative de ce projet, quatre médecins, anciens chefs de clinique des Hôpitaux de

Paris : les Dr Marciano, Zeitoun, Gérard et Vidal représentés par Mme Johanna Benisti (fondatrice de la société JSK INGENIERIE) en tant que Maître d'Ouvrage Délégué.

Cette maison de santé campésienne de plus de 3000 m<sup>2</sup> va accueillir une quarantaine de médecins et concentrer de **nombreuses spécialités médicales et paramédicales** : 3 ou 4 généralistes, un service d'urgences géré par des urgentistes, 15 box de consultation de spécialistes (cardiologues, chirurgiens, rhumatologues, ORL, pneumologues, pédiatres, gynécologues...), un laboratoire d'analyses, une pharmacie, un centre d'imagerie complet (scanner, IRM, radiologie, échographie), un pôle dentaire et d'orthodontie, un plateau d'ophtalmologie complet. Sans oublier les professions paramédicales : kinésithérapeutes ou ostéopathes par exemple...

Les Campésiens pourront ainsi bénéficier d'une prise en charge complète pour l'ensemble des pathologies grâce à des parcours de soins internes, pour les maladies chroniques comme le diabète, et externe pour les maladies nécessitant une prise en charge hospitalière. « *L'idée est, qu'une fois entré, le patient soit totalement pris en charge grâce à une coopération interne entre les différents médecins, ce qui lui évitera par exemple d'attendre des jours pour bénéficier d'un examen complémentaire* » explique le docteur David Zeitoun, l'un des médecins porteur du projet. Des créneaux libres seront d'ailleurs réservés dans chaque spécialité pour les urgences.

**Ouverture prévue en mai 2023**

**Centre Cap Horn Santé  
4, rue Galilée  
à Champs-sur-Marne**





## Inauguration de l'Épicerie solidaire campésienne

Ouverte depuis le 4 février 2022, l'Épicerie solidaire campésienne vient d'être inaugurée le 6 avril par sa présidente Agnès Dotte, en présence de Maud Tallet, de son premier adjoint Daniel Guillaume, d'Olivier Scassola (directeur général du CROUS), de Philippe Demange (directeur général des services de l'Université Gustave Eiffel), des élus Corinne Legros-Waterschoot, Marie Soublie-Llado, Guillaume Clin, Florence Bret-Mehinto et Nicole Lafforgue, ainsi que de nombreux partenaires de cette belle aventure...

Depuis son ouverture, l'épicerie rencontre un grand succès auprès des étudiants précaires ou boursiers de la Cité Descartes. Un succès permis grâce à une belle synergie entre plusieurs acteurs locaux : entreprises locales, Université Gustave Eiffel, CROUS, enseignes qui font don de leurs surplus de stocks et/ou permettent la tenue de collectes, associations locales, Campésiens, sans oublier la Municipalité bien sûr...

L'épicerie a même pu commencer à employer un salarié en situation de handicap afin de favoriser sa réinsertion, une mission qui tient particulièrement à cœur de sa présidente Agnès Dotte...

Prochaine étape : renforcer les partenariats avec les entreprises locales pour encore plus de dons !

**Épicerie solidaire campésienne**  
**Résidence ENSAVT**  
**24 bd Newton, Champs-sur-Marne**

**Contact :**  
[epicerie.campesienne@gmail.com](mailto:epicerie.campesienne@gmail.com)



Olivier Scassola, Maud Tallet, Philippe Demange et Agnès Dotte.

Une nouvelle collecte a eu lieu le samedi 9 avril à l'entrée de Carrefour avenue des Pyramides, qui a permis de récolter des produits alimentaires secs (pâtes, riz, lait, boîtes de conserve ou gâteaux secs) et d'hygiène. Un grand merci aux Campésiens qui, comme toujours quand on les sollicite, ont fait preuve d'une grande générosité !



# Seniors : non à la fracture numérique

*Parce que chaque Campésien doit être bien intégré au monde d'aujourd'hui, la Commune multiplie ses ateliers informatiques en direction des Seniors.*



**D**ésireuse de lutter toujours plus contre la fracture numérique, la Municipalité met en place de nouveaux ateliers informatiques gratuits pour les retraités en partenariat avec l'association Delta7 et le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).

Manipulation de tablette, apprentissage de la navigation sur Internet, usage des mails et des différents services en ligne... Les seniors pourront se familiariser avec les outils numériques grâce aux nombreux exercices pratiques... et au dynamisme d'Anisse l'animatrice ! Mieux encore, l'association met à la disposition

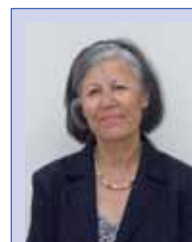
des participants une tablette numérique durant toute la durée de la formation, qu'ils peuvent emporter chez eux afin de s'exercer.

Pas d'inquiétude si vous n'avez pas de place pour le printemps, d'autres sessions seront organisées à la rentrée, il vous suffit de vous inscrire sur liste d'attente au service municipal Solidarité !

**Gratuit - sur inscription.**  
**Premières sessions du 11 avril au 28 juillet - Salle Barbier aux Rouges Gorges.**

**Sessions de 25 heures, réparties sur 5 semaines à raison de 2 séances de 2h30.**

**Informations :  
Service municipal Solidarité,  
01 64 73 48 30**



Suite au départ de Madame Dal Farra et à son formidable travail auprès des Seniors, Madame Nicole Lafforgue, conseillère municipale du groupe de la majorité « Ville citoyenne et solidaire », devient la nouvelle élue déléguée aux Seniors.



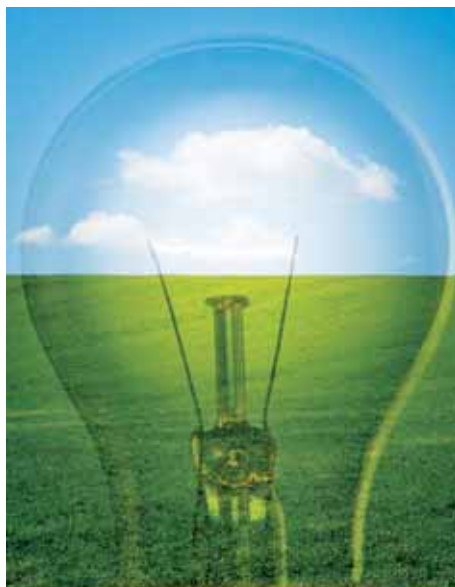
# Factures d'énergie : la Commune peut vous aider

*S'ils ont déjà augmenté, les prix de l'énergie risquent dans le contexte géopolitique actuel de s'envoler dans les mois à venir. Ce qui conforte le choix de longue date de la Municipalité de protéger les plus fragiles...*

C'est dans ce cadre que sera reconduite le 3 juin 2022 (pour trois ans) la convention partenariale entre EDF Solidarité, la Commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Les objectifs de la convention restent inchangés. Concrètement, le CCAS aura accès via un portail au fichier des familles qui ont des difficultés à payer leurs factures d'électricité ou de gaz chez EDF. Cela lui permettra de pouvoir prendre contact avec elles pour les aider à accéder au **statut de « clients protégés »**, un statut qui empêche notamment les réductions de débit et permet l'échelonnement personnalisé des remboursements...

**Une action collective est également prévue** au mois de novembre 2022 à la mairie, avec une exposition d'une semaine sur les actions de prévention de la précarité énergétique. Dans ce cadre, une



journée de prévention animée par un conseiller EDF proposera des conseils de consommation, des conseils personnalisés pour décrypter les factures et un atelier d'animation sur les éco-gestes.

Vous avez des difficultés à payer vos factures EDF, des retards de remboursement ? N'hésitez pas à contacter le service municipal Solidarité qui fera un bilan avec vous sur votre situation...

**Informations :**  
**Service municipal Solidarité,**  
**01 64 73 48 30**



## DES VACANCES POUR TOUS

Parce que tout le monde devrait pouvoir partir en vacances, la Ville propose aux familles campésiennes à revenus modestes des séjours à prix abordables grâce à son partenariat avec l'association « Les Vacances Solidaires ».

Vous pourrez ainsi choisir parmi les nombreuses offres négociées avec des partenaires de tourisme - villages vacances, hôtels, gîtes ou campings... - et proposées sur le site « Les Vacances Solidaires » : Saint-Raphaël ou Port Fréjus dans le Var, Plonevez-Forsay dans le Finistère, Praz-sur-Arly en Haute-Savoie, Cambo-les-Bains dans les Pyrénées Atlantiques et bien d'autres séjours encore...

Les vacances proposées par le dispositif ne sont en aucun cas des vacances « low cost », mais des séjours comme les autres, qui vous permettront de partir comme tout le monde, avec tout le monde... Prenez rendez-vous avec le service Solidarité, qui vous aidera à construire votre projet.

Pour les familles aux revenus inférieurs à 3000 euros nets mensuels par foyer (1270 pour les courts séjours) et les Seniors sans condition - Une fois par an maximum

Le CCAS peut vous aider dans l'organisation et le financement de votre projet.

**Informations :**  
**Service municipal Solidarité,**  
**01 64 73 48 30**

# Un budget de résistance ambitieux pour les Campésiens

**La Commune vient de voter le budget municipal 2022, qui intervient dans un contexte de sortie de crise encore très fragile. Pour répondre à des besoins sociaux toujours plus importants, elle fait le choix d'un budget offensif afin de renforcer le service public, notamment dans les domaines où elle a pris des engagements.**



**Si le budget global est légèrement en hausse, il s'équilibre en revanche entre les dépenses et les recettes.**

## Une sortie de crise encore fragile

En 2020 et 2021, face à la double crise sanitaire et économique générée par la pandémie, les collectivités territoriales se sont retrouvées en première ligne pour compenser les effets de cette crise, par le maintien des services publics auprès de la population, mais aussi par le soutien aux associations et acteurs économiques locaux.

La ville de Champs-sur-Marne n'a évidemment pas été épargnée. Elle a en effet mobilisé **des moyens importants pour lutter contre la pandémie** : déploiement des masques et équipements de protection sanitaire, commande des capteurs de CO2 (livrés avec du retard début 2022), mise en place d'organisations spécifiques dans les structures....

D'autre part, **ses recettes ont été fortement réduites** du fait de la baisse importante de l'activité des services : fermeture ponctuelle des structures d'accueil, baisse de fréquentation de certaines activités, protocoles sanitaires qui ont fortement impacté le fonctionnement de certains équipement publics culturels et activités municipales...

Bien que les signes d'une reprise économique durable se confirment, la poursuite de la pandémie, ainsi que le risque de nouveaux variants, continuent de marquer profondément les conditions de réalisation de l'exercice budgétaire 2022.

## Encore de nombreuses incertitudes

La crise sanitaire du Covid n'est malheureusement pas seule à impacter le budget de la commune, d'autres facteurs empêchent également une bonne visibilité budgétaire pour 2022.

### • Un contexte international mouvant

Avec les tensions liées à la guerre en Ukraine, le contexte international inédit fait également craindre de nouvelles augmentations subies de nos frais de fonctionnement. Comme le montrent d'ores et déjà les hausses brutales du coût de l'énergie et de certaines matières premières...

### • Des recettes et dotations incertaines

Ces dernières années, la Commune a connu une baisse progressive et régulière des dotations de l'État, baisse qui continue malheureusement cette année.

La ville perd en effet chaque année entre 400 000 et 750 000 euros (en prenant comme base de calcul l'année de référence 2016), ce qui lui fera perdre en cumul (avec notre projection pour 2022) 3 943 621 €.

**Dotation Forfaitaire (prévision pour 2022) : 3.3M €.**



En outre, le montant des recettes liées aux dotations de l'Etat pour 2022 n'est pas encore connu à la date de vote du budget, ce qui nous contraint à nous baser sur des estimations de recettes précédentes.





### Suppression de la taxe d'habitation

La suppression progressive de la Taxe d'Habitation (T.H.) sur les résidences principales continue de dégrader le pouvoir fiscal des communes. Conformément aux engagements de l'État, dès 2020, 80% des foyers ont en effet cessé de la payer. En 2022, elle va continuer de baisser avant sa suppression totale pour tous les foyers en 2023.

Si le manque à gagner pour la Municipalité est pour le moment compensé par l'État, les finances de la collectivité souffriront inévitablement de cette perte d'autonomie fiscale imposée aux communes (la compensation de l'Etat restant figée).

### Un budget offensif

À travers le vote de son budget 2022, la **Municipalité réaffirme des choix politiques ambitieux en faveur de la population.** Avec un mot d'ordre : préserver la qualité de ses services et de son patrimoine tout en protégeant le niveau de vie des Campésiens.

#### • Non augmentation de l'impôt foncier

La Commune a décidé de maintenir un taux d'imposition inchangé pour 2022 (47,5%\*) afin de ne pas pénaliser la fiscalité des ménages dans un contexte de redémarrage encore fragile de l'activité et de sortie de crise.

\*Pour rappel, le taux de référence pour 2022 du foncier bâti communal est égal à la somme du taux communal (29,50%) et de l'ancien taux départemental de TFPB (18%), ces deux parts étant désormais fusionnées suite à la réforme de la taxe d'habitation.

#### • Maintien de services publics solidaires

La Ville continue sa politique de soutien à l'égard des Campésiens les plus fragiles avec notamment le maintien de la participation familiale. Pour rappel, cette dernière permet aux familles d'un enfant fréquentant les structures de la ville de payer le juste prix en fonction de leurs revenus et de la composition familiale, afin de leur assurer un accès plus juste et solidaire aux services municipaux de proximité.

#### • Renforcement du service public local

Dans ce contexte de crise, il est essentiel que **la Commune soit en capacité de consolider ses services publics locaux** – et donc ses effectifs – afin de continuer à répondre aux besoins de la population et de contribuer à la sortie de cette double crise économique et sanitaire.

*Les orientations municipales en matière de dépenses de personnel répondent à plusieurs objectifs :*

- **la défense du service public et le maintien de la qualité** des services rendus aux usagers,
- **la poursuite du développement des domaines de politiques publiques** pour lesquels des engagements municipaux ont été pris pour la mandature,
- **la limitation de l'augmentation des dépenses de personnel** en tenant compte du cadre législatif et réglementaire particulièrement contraint dans lequel elles s'inscrivent.

#### Plus d'effectifs pour un meilleur service

Le projet de budget 2022 permettra ainsi de poursuivre le renforcement des effectifs au sein de plusieurs services :

- **le service Citoyenneté**, avec le déploiement de médiateurs et d'animateurs socioculturels au cœur de nos quartiers ainsi que l'augmentation de notre équipe d'ASVP,
- **le service Jeunesse**, qui améliorera encore l'accompagnement des jeunes grâce à la montée en puissance du dispositif « jobs coup de pouce » initié en 2020, l'accueil de jeunes en mission de service civique, le recrutement de cinq jeunes en contrat d'apprentissage, et la possibilité d'accueillir jusqu'à cinq stagiaires indemnisés de l'enseignement supérieur,
- **le service Solidarité**, qui vient de créer un poste de référent administratif et financier pour le dispositif de portage de repas.

*Outre ces développements nécessaires, qui demeurent très raisonnables, le projet de budget 2022 continuera de répondre aux besoins en personnels d'animation pour les enfants, d'encadrement d'ateliers pour les anciens, d'interventions en matière de propreté urbaine, qui restent des orientations importantes données aux services municipaux.*



# (dossier) Budget 2022

## Dépenses liées au personnel

Le budget 2022 connaît également une évolution liée à l'entrée en vigueur du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), qui a entraîné des revalorisations de salaire du personnel communal.

Entre également en ligne de compte l'augmentation gouvernementale du SMIC, non compensée par l'État (+0,9 % du taux brut, passant de 10,48 € à 10,57 €), qui entraîne un reclassement indiciaire de certains agents de catégorie C. Une hausse du SMIC à laquelle pourrait s'ajouter au cours de l'année 2022 la revalorisation du point

## Poursuite des travaux engagés

Le budget d'investissement 2022 s'équilibre en dépenses et recettes à 16 513 216 € (dont un report de 6,8 M de travaux non réalisés en 2021 à cause de la crise sanitaire), il reste ambitieux avec une évolution de +25% par rapport à celui de 2021.

Cet effort permettra de poursuivre la conservation et l'amélioration de notre patrimoine (notamment afin qu'il soit moins énergivore), d'intervenir sur la mise en conformité et la sécurisation des divers bâtiments, de poursuivre le programme

de voirie, de démarrer les travaux pour la création d'un nouvel équipement et de sécuriser notre structure informatique. Avec toujours le même souci de transition énergétique et écologique...

**Pour conclure, malgré de fortes incertitudes et consciente de l'importance de répondre aux besoins sociaux des habitants dans un contexte de fragilité sociale, la Ville a fait le choix pour 2022 de porter un budget de dépenses ambitieux pour les Campésiens et maîtrisé dans ses équilibres.**

### Les principaux travaux prévus en 2022 (hors restes à réaliser 2021) sont les suivants :

- études pour la réalisation du centre de loisirs quartier du Nesles : **500 000 €**,
- divers travaux d'amélioration énergétiques des bâtiments communaux (poursuite du remplacement de l'éclairage par des Leds, travaux de performance énergétique chauffage, réfection étanchéité des toitures) : **1 214 000 €**
- travaux de ravalement et réhabilitation des équipements : **476 000 €**,
- travaux d'amélioration du patrimoine scolaire et sportif : **716 000 €**,
- réaménagement d'espace public - voirie : **295 000 €**,
- réfection du stade des Pyramides (avec gazon synthétique) : **1 130 000 €**,
- travaux dans les cours des écoles : **190 000 €**,
- travaux d'éclairage public et réseaux : **385 500 €**,
- création de jardins familiaux sur le domaine du château : **15 000 €**.



### EN CHIFFRES

Montant prévisionnel du budget 2022 : 58,6 millions

Dépenses d'investissement pour 2022 : 9,7 millions

Capacité de désendettement : 5 ans et 7 mois

Emprunt : 1,7M

Autofinancement de la commune : 7M €

Manque à gagner lié à la baisse de dotations de l'Etat en cumul (depuis 2016) : 4M €

Subventions aux associations : 778 389 €

Dépenses de fonctionnement pour 2022 : 42 millions

Face à une crise sanitaire et géopolitique, l'AMF (Association des Maires de France) dénonce le choix fait par le gouvernement de laisser les collectivités seules face à la crise, en les laissant par exemple assumer la flambée des coûts de l'énergie ou des denrées alimentaires.

Une circulaire émise le 23 mars par le directeur de cabinet du Premier ministre leur demande par exemple, pour éviter de faire subir la crise aux fournisseurs de la restauration collective publique, « d'aménager les conditions d'exécution des marchés publics de denrées alimentaires et de restauration collective, pour ce qui concerne les contrats en cours, mais aussi « d'adapter leurs futurs marchés publics », notamment par des clauses de révision, voire de réexamen des prix pendant la durée du contrat ».

En clair, c'est encore une fois aux collectivités d'assumer les surcoûts de cette inflation galopante !



(environnement)  
Dans les écoles

# Tri sélectif pour les écocitoyens de demain

*Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de gestes quotidiens pour l'environnement, voilà l'objectif du tri sélectif mis en place dans les écoles volontaires de Champs-sur-Marne.*

**D**ésireuse de sensibiliser les enfants au développement durable, la **Municipalité** vient de mettre en place, en collaboration avec le **SIETREM** et avec le soutien de parents d'élèves, du matériel de tri sélectif dans les écoles campésiennes qui ont répondu par l'affirmative à la proposition municipale. Avec un objectif : apprendre le recyclage aux enfants, qui pourront ensuite devenir prescripteurs autour d'eux et durant leur vie d'adulte. Des poubelles jaunes ont donc été livrées dans les écoles volontaires, qui vont permettre aux équipes éducatives d'apprendre

aux enfants à trier les papiers et cartons, le plastique, les boîtes métalliques ainsi que les journaux et magazines. **L'idée est d'impliquer le plus possible les élèves**, ce sera donc eux qui, avec leur enseignant, iront à tour de rôle vider la poubelle de leur classe dans les conteneurs intermédiaires situés à l'intérieur des établissements.

Des réunions de sensibilisation ont également été organisées les 30 mars et 6 avril avec le SIETREM pour les directeurs d'écoles et de sites périscolaires, les responsables des pôles Intendance et les gardiens d'établissements.



**Prochaine étape étudiée par la Municipalité** : la mise en place de poubelles de tri dans les restaurants scolaires, accompagnées de composteurs pour les équipes désireuses d'installer des jardins pédagogiques. Un test va d'ailleurs être prochainement mis en place jusqu'à fin juin à l'école Lucien Dauzié. Pour faire des petits Campésiens les écocitoyens de demain !



**Informations :**  
Service municipal Éducation,  
01 64 73 46 42

## DES POUBELLES DANS LES TOILETTES DES FILLES

Pour accompagner les jeunes filles dans les contraintes d'une puberté de plus en plus précoce, la Commune a décidé de mettre en place des poubelles destinées aux protections périodiques dans les toilettes de ses écoles élémentaires. Parce que le bien-être de chaque enfant est essentiel...

(environnement)  
Jardinage à Champs

# Un Troc jardin animé

*Dans le cadre de la semaine « Tous au Compost » du 26 mars au 10 avril 2022, la Commune a organisé un « Troc jardin » le samedi 9 avril sur la demi-lune du château. Les Campésiens sont venus nombreux participer aux animations gratuites toutes plus ludiques et écologiques les unes que les autres !*



Troc de plants et graines



Atelier apiculture par les Ruchers Lognots



Jeux thématiques proposés par le SIETREM



Stand vélo-smoothie



Formation compostage par l'association « Compost et Jardin » et la M2IE





# Jardins familiaux : les clés du château

*À l'occasion du Troc jardin, la ville a remis aux habitants les clés des nouveaux jardins familiaux situés sur le domaine du château de Champs-sur-Marne.*

Depuis plusieurs années, la Commune multiplie ses actions d'écologie positive, avec notamment le développement d'espaces de jardins partagés (carrés potagers, jardins familiaux, jardin pédagogique) accessibles au plus grand nombre dans les différents quartiers.

Avec plusieurs objectifs : retour à la terre, accès à une nourriture plus saine, appropriation et embellissement de l'espace par les habitants, renforcement du lien social intergénérationnel, sensibilisation à la biodiversité et partage de savoirs dans le domaine du jardinage...

Jusqu'à ce jour, les familles campésiennes avaient d'ores et déjà accès à 48 parcelles de jardins familiaux au Nesles et 25 parcelles aux Deux Parcs, une vingtaine de carrés potagers au LCR Edouard Branly, un jardinet à l'Éco-lieu allée Georges Braque et un jardin pédagogique à la Maison de la Solidarité.

Les demandes de Campésiens restaient toutefois importantes (41 familles se trouvaient toujours sur liste d'attente), c'est pourquoi la Commune vient de signer une convention avec le château de Champs-sur-Marne, qui met gracieusement à sa



disposition une parcelle de plus de 1500 m<sup>2</sup> au lieu-dit « Sente des Sables » pour créer une vingtaine de nouvelles parcelles de jardins familiaux.

Le site va bien sûr être aménagé par la Municipalité, avec l'installation d'un auvent avec récupérateurs d'eau et un espace compostage (les composteurs seront fournis par le SIETREM), une parcelle pédagogique avec des plantes aromatiques à partager, un espace convivialité (tables de pique-nique, cabanon à outils) et une serre. Les clés du site ont été remises le 9 avril, jour du Troc Jardin, aux nouveaux locataires ravis !

**Jardins situés sente des Sables/rue Nast**

**Redevance annuelle : 65€**

**Informations :**  
**service municipal Citoyenneté,**  
**01 64 73 48 53**

**Parole de Daoud, Campésien depuis 2006**

*J'ai travaillé dans le domaine de l'agriculture, je connais bien les plantes et j'aime beaucoup jardiner. Cela faisait longtemps que j'étais sur liste d'attente pour obtenir une parcelle, je suis vraiment heureux d'en avoir une ! Je vais pouvoir cultiver des légumes et des fleurs...*



# L'accessibilité, une priorité pour la ville

**Permettre aux Campésiens en situation de handicap l'accessibilité sans discrimination aux lieux et équipements municipaux a toujours été une priorité pour la Commune. Avec un axe fort : favoriser l'indépendance grâce aux transports en commun...**

Conformément à la loi du 11 février 2005 visant à garantir « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la Municipalité a mandaté en 2015 un bureau d'études afin d'analyser le patrimoine de la ville. À l'issue de cet audit, un Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) a été établi avec 194 propositions d'actions, 47 établissements à mettre en conformité et un montant de travaux estimé à 465 000 €.

La Direction Départementale des Territoires ayant émis un avis favorable le 15 décembre 2015, les travaux ont été engagés sur trois périodes de 3 ans chacune, s'échelonnant de 2016 à 2024, suite à la validation du dossier d'ADAP qui vaut Autorisation de Travaux (AT).



Depuis 2019 - et malgré la crise sanitaire - 110 actions ont d'ores et déjà été réalisées sur les 194 planifiées, à la fois en voirie et dans les bâtiments publics :

#### **Voie et espaces publics**

- Mise en accessibilité (places de parking pour Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.), abaissement des trottoirs et arrêts de bus) : Maison pour Tous Victor Jara, cours du Lizard, espace public allée des Erables et rue Mandela...
- abaissement des trottoirs et passages piétons : cours du Lizard, espace public au droit des écoles de la Faisanderie et Henri Wallon...
- installation de rampes amovibles : MPT Victor Jara et Relais Jeunesse du Bois de Grâce.

Dans un souci de bonne gestion financière, certains travaux sont traités avec les projets de rénovation de voirie de la Ville, comme par exemple au Cours du Lizard où la mise en accessibilité a été effectuée dans le cadre d'un réaménagement plus global.

#### **Patrimoine bâti (établissements recevant du public)**

- Mise en accessibilité des groupes scolaires avec la création de sanitaires PMR, la mise aux normes des escaliers (contrastes visuels, bandes podotactiles pour malvoyants) ou la pose de siège de douche :



groupes scolaires du Lizard et Henri Wallon, gymnases Descartes et Picasso...

- création d'un sanitaire accessible à la salle Jean Effel.

La commune va bien sûr poursuivre ses actions avant la date d'échéance de l'ADAP fin 2023. **En 2022 est notamment prévue** la mise en conformité des groupes scolaires Joliot Curie, le Nesles, Pyramides et Paul Langevin ainsi que des gymnases du Nesles et Jean Jaurès.

Parce que tous les Campésiens ont droit à la même liberté d'action et de déplacement...



# Un Tunnelier baptisé Maud



*C'est le choix des enfants campésiens : le dernier tunnelier de la ligne 16, baptisé le 30 mars 2022, porte le prénom de notre maire Maud Tallet...*



**M**ercredi 30 mars 2022, la Société du Grand Paris a baptisé le dernier tunnelier de la ligne 16 du Grand Paris Express, en présence de Maud Tallet, d'autres élus du territoire et de Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris.

L'usage étant de placer les tunneliers sous la protection d'une marraine qui leur donne son nom, ce sont les enfants des structures périscolaires campésiennes qui ont voté pour choisir la marraine de ce tunnelier de 100 mètres de long : Maud

Tallet, à la fois maire de la ville et ancienne enseignante au collège Armand Lanoux. Les enfants des centres de loisirs Victor Hugo, Paul Langevin et du Nesles se sont ensuite déplacés pour assister au baptême et dévoiler les quatre lettres du prénom.

Ce tunnelier « Maud » va finir d'être réassemblé à 30 mètres de profondeur, avant de commencer à forer et de creuser à partir du mois de juin les 5,5 km de tunnel de l'arrière-gare Noisy-Champs jusqu'à l'ouvrage Bel-Air à Chelles. Une portion qui permettra de relier les lignes 15 et 16 entre elles...

## MICRO-FOLIE : LES TRAVAUX AVANCENT

Les travaux de la Micro-Folie campésienne, dispositif de musée numérique destiné à rendre la culture accessible au plus grand nombre, avancent à grand pas dans les anciens locaux du C@P rue Nelson Mandela.

Après le réaménagement des locaux et l'abattement d'un mur de séparation, les travaux ont repris depuis le 28 mars pour les peintures et sols, avant l'installation du mobilier et du matériel du musée numérique.



(zoom...)

Associations

# On crée à Champs !

**Couture, broderies, peinture sur soie ou encore crochet...  
Trois associations campésiennes accueillent celles et ceux  
qui veulent exprimer leur créativité manuelle.**

## **BRODERIES, CROCHET ET TRICOT AVEC LES AIGUILLES CAMPÉSIENNES**

Créée en 2015 par trois amies, l'association « les Aiguilles Campésiennes » est - comme son nom l'indique - axée sur les travaux d'aiguille : crochet, tricot, couture, broderies traditionnelle ou suisse, feutrine et bien d'autres choses encore ! L'association fonctionnant sans enseignant, ses 19 adhérentes viennent partager leurs passion et savoir-faire avec les autres, dans une ambiance aussi chaleureuse qu'amicale. « On s'entend bien, on se soutient, on

*est là les unes pour les autres. Et quand on ne se voit pas, on se manque »...* racontent la présidente Françoise Dussart, et la trésorière Nathalie Flamen.

Une fois par trimestre environ, l'association fait venir un intervenant pour apprendre une technique particulière : broderie au ruban, feutrine ou point de croix...

Très impliquée dans la vie de la commune, elle participe également à des marchés de Noël, à Champs des Arts, à Champs en Fête et même à la décoration

de mobilier à la médiathèque du Ru de Nesles. De nombreuses sorties sont aussi organisées aux Puces des Couturières ou au salon Créations & Savoir-faire par exemple...

**Samedi de 14h à 18h - LCR Edouard Branly  
Adhésion annuelle : 25 €**

**Contact :  
Françoise Dussart, 06 13 43 57 87  
francoise.boutteau77@gmail.com**





### COUTURE AU CLUB DE DANSE 77

En parallèle de son activité principale (danse country, line dance), le Club de Danse 77 propose depuis trois ans des cours de couture le vendredi après-midi à la salle des Catalpas. L'objectif de départ était de créer les costumes de danse, avant d'évoluer vers des travaux plus génériques... Sa présidente, Catherine Thuang Chan, est en effet une ancienne mécanicienne modèle, ce qui lui permet d'accompagner les débutantes comme les plus aguerries dans la réalisation de leurs ouvrages.



Si chacun(e) peut venir avec ses envies et modèles, Catherine tient avant toute chose à commencer par apprendre la maîtrise de la machine à coudre : réglages, changement d'aiguille... Ce n'est qu'ensuite, avec son aide experte, que les adhérentes peuvent réaliser leurs propres modèles à l'aide de patrons : vêtements, vestes, tote bag, sacs...

Si l'envie de tirer l'aiguille vous démange, n'hésitez pas à les rejoindre !



**Vendredi de 16h30 à 19h30 -  
Salle des Catalpas  
Adhésion annuelle : 98 €**

**Contact :  
Catherine Thuang Chan,  
06 29 61 14 76  
coolinedancing@outlook.fr**

### TRAVAUX MANUELS AU CLUB FÉMININ

Créé il y a près de 50 ans, le Club Féminin est une association d'activités manuelles, où chacune des membres vient partager son expertise. Les adhérentes travaillent en effet sur des ouvrages aussi diversifiés que les broderies, la peinture sur soie, l'encadrement, le cartonnage, le Pergamano (embellissement de parchemin) ou encore l'iris folding (technique artisanale qui consiste à plier des bandes de papier coloré pour former un dessin)... « Grâce aux différents savoir-faire de mes membres, nous maîtrisons aujourd'hui presque toutes les techniques » se réjouit la Présidente Chantal Larnicol.

Les œuvres réalisées sont vendues lors d'expositions, ce qui permet à l'association de financer une partie de son matériel ainsi que des sorties une ou deux fois par an au Château de Versailles ou dans des musées parisiens par exemple...

**Lundi et mardi de 13h30 à 17h30**

**Salle Jean Hallais**

**Adhésion annuelle : 37 €**

**Contact :**

**Chantal Larnicol,**

**01 60 17 98 20**

**chantal.larnicol@yahoo.fr**



### EXPOSITION DU CLUB FÉMININ

L'association Club Féminin organise une vente de créations artisanales : sacs, patchwork, bijoux, broderies, tableaux 3D, travaux divers....

**Les vendredi 20 et samedi 21 mai 2022.**

**De 9h à 19h - Salle André Le Nôtre (ancien Presbytère)**

# Atelier urbain : belle rencontre avec les habitants

*Consciente de l'importante évolution qu'est en train de vivre Champs-sur-Marne, la Commune met en place des ateliers urbains afin d'échanger avec les Campésiens.*

*Le premier atelier, sur le thème de la ZAC des Hauts de Nesles, s'est déroulé vendredi 8 avril à 19h à la MPT Victor Jara.*

Organisé en présence d'Elisabeth Zoghliami (directrice opérationnelle d'EpaMarne), de l'architecte-urbaniste Yannick Beltrando et de Maud Tallet, **ce premier atelier a permis de présenter aux habitants les grands axes de développement de la ZAC des Hauts de Nesles** : nouveaux logements, jardins familiaux, jardins de pluie (dont le rôle sera de capter les eaux de ruissellement), transformation de la RD199 en boulevard urbain, création d'un accueil de loisirs et d'une structure petite enfance à proximité de l'école Paul Langevin, pour permettre la liaison entre les deux quartiers...

Dans sa présentation, Yannick Beltrando a tenu à rappeler **les grands principes qui ont accompagné la réflexion autour du projet** : cultiver le déjà-là en préservant les espaces verts qui font la richesse de la ville et du quartier, mêler de manière harmonieuse les différentes fonctions urbaines autour de la gare, créer un quartier résidentiel vers la Marne et le long de la RD199 avec des hauteurs constructives à taille humaine...

Autre point important abordé lors de l'atelier : **la construction de 180 nouveaux logements** répartis sur 6 lots au nord du quartier. Pour la Municipalité, il était essentiel de prévoir des logements en



PSLA (Prêt Social de Location Accession) et en BRS (Bail Réel Solidaire, un dispositif qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements) afin d'offrir à davantage de Campésiens la possibilité d'accéder à la propriété.

Durant un long moment ensuite, Maud Tallet, les intervenants, les élus ainsi que les chefs de service concernés de la ville ont répondu **aux questions des habitants** sur les transports, la géothermie, l'aménagement de la rue Albert Schweitzer ou le mobilier urbain...

Dans les mois qui viennent, **d'autres rencontres seront organisées dans les différents quartiers**, en présence à chaque fois des acteurs concernés. Beaucoup de questions ayant été posées sur la géothermie, il est par exemple possible qu'un prochain atelier soit mis en place avec GéoMarne... Vous serez naturellement tenus informés !

**Informations :**  
**Service municipal Urbanisme,**  
**01 64 73 49 06**



## VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Le président russe Vladimir Poutine a annoncé dans la nuit du 24 Février le début d'une "opération militaire" russe en Ukraine. Nous condamnons cette grave décision dont les conséquences peuvent être incontrôlables. Poutine prend ainsi la responsabilité du déclenchement de la guerre et de l'embrasement de l'ensemble de la région. L'Ukraine a décrété la loi martiale. C'est un échec pour tous car la sécurité de l'Europe, de l'Ukraine et de la Russie sont indissociables. Le président russe s'enfoncé dans l'ultranationalisme et avec son gouvernement et ses soutiens, il porte la responsabilité militaire - au mépris absolu des instances multilatérales et du droit international - de cette guerre. La responsabilité collective revient aussi à tous ceux qui ont nourri le feu de la confrontation aux portes de la Russie en laissant entendre que l'Ukraine pouvait intégrer l'OTAN. Ce désastre pouvait être évité. L'histoire jugera ; dans l'immédiat, il est indispensable de protéger les populations civiles des deux côtés de la ligne de front.

Le Bureau municipal a décidé en son temps de dégager une subvention de 2500 euros, en direction du Secours populaire et de l'UNICEF pour les familles touchées par la guerre...

Le terreau que cette guerre offre aux nationalistes, aux extrémistes de tous bords, en Russie, en Ukraine, en Europe, qui poussent à la guerre, à la haine, à la soif de vengeance est inquiétant. La France ne peut pas prendre part à ce conflit, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire de livraisons d'armes. La France trouvera des appuis en Europe et dans le monde pour engager sans paix déterminante !

## CHAMPS À VENIR

### L'élection présidentielle comme révélateur de l'urgence démocratique

Les résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle viennent répéter la configuration que nous avons connue en 2017 : Emmanuel Macron, président sortant, contre Marine Le Pen, représentante du Front National, parti qui promet de réduire les droits des Français.e.s en fonction de leurs origines, de leurs couleurs, de leurs choix.

Ce n'est pas seulement l'Histoire (celle de la Seconde Guerre mondiale où l'extrême droite française a forgé un régime, celui de Vichy, qui a facilité et participé à la déportation de milliers de citoyens et de réfugiés juifs, de citoyens en situation de handicap, gens du voyage, résistants...) qui doit nous convaincre de ne pas voter pour Marine Le Pen. C'est l'actualité. En Hongrie, au Brésil, aux Etats-Unis quand Trump s'est emparé du pouvoir. Tous ont fait preuve de la même violence envers les droits et les êtres humains. Chacun doit prendre sa responsabilité pour empêcher l'accès de Marine Le Pen au pouvoir.

Emmanuel Macron, actuel président de la République, a également une responsabilité historique. Il doit se conduire en candidat de tous les citoyen.ne.s. et singulièrement de tous ceux, de toutes celles, qu'il a méprisé.e.s, non seulement par les mots ("ceux qui ne sont rien") mais aussi par les actes (baisse du niveau de service public).

Beaucoup de citoyen.ne.s subissent les insécurités sociales, économiques, physiques, environnementales, alimentées par des politiques libérales aveugles aux problèmes quotidiens : accès aux soins compliqué, augmentation des prix, difficultés administratives innombrables... Nous devons y répondre avec ardeur à tous les niveaux et notamment au niveau municipal, écouter chacun.e.

Julie Gobert, Sébastien Maumont, Emilie Le Fauchoux

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

Chers concitoyens,

Alors que la crise sanitaire s'est imposée à nous pendant plus de deux ans, voilà qu'un nouveau défi se présente avec la guerre en Ukraine et nous questionne sur comment la folie d'un homme bercé par des idéologies d'un autre temps peut mettre en danger nos sociétés.

Nous allons devoir encore une fois faire preuve de résilience pour nous réinventer : réduire nos consommations d'énergie, promouvoir les modes de déplacement alternatifs pour faire baisser la facture.

Ce nouveau modèle doit se mettre en place à chaque étage de notre société : bien évidemment l'Etat régalien doit être le moteur et donner l'impulsion mais les collectivités locales doivent également apporter leur pierre à l'édifice.

Ainsi, nous souhaitons vous informer que nous nous sommes abstenus lors du vote du budget primitif 2022 présenté lors du conseil municipal du 4 avril dernier.

En effet, nous considérons que les efforts d'investissement restent encore trop timides sur la promotion des modes doux (plan volontariste de pistes cyclables, garages à vélo sécurisés, prises de recharges électriques...) alors même que notre ville peine à gérer le stationnement disponible et que notre population va continuer à augmenter avec la livraison de nombreux logements neufs.

Autre point de déception pour nous : ce budget est exsangue de tout investissement relatif à la tranquillité publique : nous sommes toujours en attente de l'étude relative à la mise en place de la vidéosurveillance sur notre commune : la municipalité s'était engagée à réaliser cette étude en 2021 et elle est désormais reportée à 2022 sans un calendrier précis.

Des lors, et conformément à nos engagements, nous ne pouvons donner notre accord sur ce budget que nous considérons comme manquant d'ambition.

Vos élus

## CHAMPS TOUS ENSEMBLE

### Bientôt 2 années au Conseil municipal

Depuis août 2020, je suis conseiller municipal représentant la seule vraie opposition responsable et résolue contre la majorité.

De cette expérience, je retiens plusieurs enseignements :

- La politique de la mairie en place depuis plus de 25 ans est de refuser le dialogue et le débat sur les propositions que j'exprime. Dès que les opinions sont opposées à leur point de vue, leur argumentation est : « De toute façon, c'est notre choix », ce qui bien sûr interdit tout débat démocratique.
- Les décisions prises poursuivent la vision d'une ville déstructurée avec de nombreux quartiers isolés où les actions de cohésion sociale échouent depuis si longtemps. L'union des citoyens d'une ville ne peut pas se faire par clientélisme, la cohésion sociale est une notion collective.
- Cette équipe au pouvoir ne présente aucune vision de ce que doit être Champs-sur-Marne et ne travaille ni sur son développement, ni sur le cadre de vie que les Campésiens sont en droit de voir s'améliorer. Nous proposons une concertation mieux organisée qui donne la parole à l'ensemble des Campésiens grâce à de nombreux canaux.

Et déjà un bilan positif :

- Une présence active à la quasi-totalité des commissions et des Conseils municipaux où j'ai pu marquer mes différences, faire des propositions innovantes.
- Les retours positifs des habitants montrent que Les Campésiens attendent une alternative crédible au pouvoir en place dans notre ville qui ne demande qu'à s'épanouir en mettant comme choix l'avenir des Campésiennes et des Campésiens au-dessus des intérêts partisans.

Michel COLAS et toute son équipe.

Internet : <https://www.reinventons-champs-ensemble.fr>

Facebook : « Réinventons Champs Ensemble »

## HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin  
de 9h à 12h pour les services  
municipaux : affaires générales,  
éducation, régie.

## PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit  
en mairie le mardi matin  
de 8h30 à 12h, sur rendez-vous,  
pris le vendredi au plus tard  
au 01 64 73 48 70

## CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 juin 2022

19h

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet  
par affichage et  
site internet de la ville

[www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr)

## NOUVEL ÉLU



Suite à une démission, nous souhaitons la bienvenue à un nouveau conseiller municipal du groupe majoritaire « Ville citoyenne et solidaire » : Karim Kherfouche.

## BIENVENUE

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes au centre commercial Carrefour : WOK KING. À découvrir, le gigantesque buffet à volonté wok grill sushis (avec également des fruits de mer, des frites pour les enfants et même des macarons en dessert). Accueil chaleureux garanti !

**Wok King, Centre commercial Carrefour, avenue des Pyramides,  
77420 Champs-sur-Marne - 01 74 92 66 34**

Ouvert 7j/7 - <https://restaurantwokking.food.blog/>



## GESTION DU CIMETIÈRE



Dans le cadre de la gestion du cimetière, La commune de Champs-sur-Marne lance une procédure de reprise de concessions présumées à l'abandon sur le cimetière situé allée Pascal Dulphy Cette procédure concerne les concessions perpétuelles et centenaires, selon le code général des collectivités territoriales.

La liste des concessions présumées abandonnées sera affichée à la porte d'entrée du dit cimetière et en mairie. Le maire invite les familles concernées à se présenter lors du premier constat qui sera effectuée le mercredi 20 avril 2022 à partir de 10h.

Renseignements  
service municipales aAffaires générales  
01 64 73 48 95



# PRÉSIDENTIELLE 2022 - 1ER TOUR



## Résultat de l'élection Présidentielle 2022 à Champs-sur-Marne

Dimanche 10 avril 2022		N°01	N°02	N°03	N°04	N°05	N°06	N°07	N°08	N°09	N°10	N°11	N°12			
		NOV	J.Holbe	J.Este	Pyramides	Langevin	Neveux	Walton	BFO	Luzard	P.Presse	L.Dauph	G.Pesal			
Electeurs inscrits		14397	1360	1137	1275	1347	1172	1177	1288	749	1158	1415	1359	961		
Nombre de votants	75,12%	10815	1006	914	1006	916	824	855	968	549	922	1012	1059	774		
Bulletin nuls		45	2	5	2	2	2	7	4	2	2	11	3	3		
Bulletin blancs		175	16	21	11	17	23	19	9	5	17	15	6	16		
Suffrages exprimés	73,59%	10595	998	888	993	897	799	829	955	542	903	986	1050	755		
Listes par ordre d'affichage officiel		Liste	Voix obtenues													
			N°01	N°02	N°03	N°04	N°05	N°06	N°07	N°08	N°09	N°10	N°11	N°12		
			NOV	J.Holbe	J.Este	Pyramides	Langevin	Neveux	Walton	BFO	Luzard	P.Presse	L.Dauph	G.Pesal		
<b>Nathalie Arthaud</b>	Lutte ouvrière	1	0,58%	61	8	3	4	5	6	6	6	4	9	3	3	
<b>Fabien Roussel</b>	Parti communiste français	2	2,04%	216	23	25	25	21	18	12	17	12	14	16	18	15
<b>Emmanuel Macron</b>	La République en marche	1	27,38%	2901	244	292	350	176	194	204	259	106	255	232	332	257
<b>Jean Lassalle</b>	Résistons	4	1,46%	155	22	16	9	10	11	14	14	9	11	10	13	16
<b>Marine Le Pen</b>	Rassemblement national	5	13,53%	1434	173	168	147	140	100	101	85	56	111	128	118	107
<b>Éric Zemmour</b>	Reconquête	6	5,22%	553	42	75	56	40	31	43	48	24	62	51	34	47
<b>Jean-Luc Mélenchon</b>	La France insoumise	7	36,98%	3918	342	182	191	418	359	258	405	254	294	414	405	196
<b>Anne Hidalgo</b>	Parti socialiste	8	1,21%	128	9	8	7	9	10	11	14	3	19	18	16	4
<b>Yannick Jadot</b>	Europe Écologie Les Verts	9	4,68%	496	61	37	38	26	26	29	51	24	64	53	49	38
<b>Valérie Pécresse</b>	Les Républicains	10	4,41%	467	47	56	43	30	32	29	33	30	47	36	39	45
<b>Philippe Poutou</b>	Nouveau Parti anticapitaliste	11	0,72%	76	9	3	4	11	4	3	7	4	9	10	9	3
<b>Nicolas Dupont-Aignan</b>	Debout la France	10	1,79%	190	20	23	19	11	8	19	16	14	13	9	14	24

## (Naissances)

### Mars 2021

Le 20 : Mia CANTARDJIAN NAMONT.

### Décembre 2021

Le 28 : Ilan CHANTECLAIR.

### Janvier 2022

Le 5 : Fatima KONE,

Le 8 : Alvaro MPUTU IKWA,

Le 11 : Mélissa KACI,

Le 14 : Tassnim BELKHIRI,

Le 18 : Pharel WINAND,

Le 19 : Louane BRUGERE,

Le 21 : Mélody RATTANAVANH LE BLANC,

Le 30 : Édéne JEANVILLE.

### Février 2022

Le 3 : Ali AMJAD,

Le 8 : Nylaja MWENDA M'SIRI,

Le 10 : Eva BENMAHMOUD,

Le 14 : Alicia YIEPMOU NANA,

Le 18 : Vynmina VIJAYANDRAN,

Le 19 : Adam LENARD,

Le 21 : Chloé PIOT,

Le 24 : Mohamed AHMED ADAM,

Le 27 : Saer DIOP,

Le 28 : Moïna-Fouraha HASSANI,  
Jadeorlia EBIANGA VOUNDI.

### Mars 2022

Le 6 : Alisa SCARLETCHI,

Le 15 : Adam HAOUAS, Adriel BARRAGAO WEBER,  
Jacky FONG,

Le 16 : Shamma ABEL JEREMIAS,

Le 22 : Miya SHAN.



## (Mariages)

### Janvier 2022

Le 29 : Elodie BRUNET et Matthias IVANISEVIC,  
Boustane BELHADJ et Yassine DIFALLAH.

### Février 2022

Le 5 : Wissal CHAWKI et Imad ZORQANY,

Le 12 : Catherine JOYEUSE et Guillaume POIRSON.

### Mars 2022

Le 5 : Sally NGET et Pascal LOPES,

Le 12 : Houda KHALID et Hicham MARAH,

Le 19 : Nathalie MATHIEU et Guillaume TURPIN.

### Avril 2022

Le 9 : Mélanie EK et Florimond FONTAINE,  
Céline METTETAL et Rodolphe BART.



Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

## NUMÉROS UTILES

### LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne  
77427 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. 01 64 73 48 48

Fax. 01 64 73 48 12

Mél : [courrier@ville-champssurmarne.fr](mailto:courrier@ville-champssurmarne.fr)

[www.ville-champssurmarne.fr](http://www.ville-champssurmarne.fr)

### POLICE

• Bureau de Champs-sur-Marne

Rue Flandres-Dunkerque

Tél. 01 64 68 07 53

• Commissariat de Noisiel

Tél. 01 64 11 28 28

### ENEDIS

Urgence 0 972 675 077

### GRDF

Urgence 0 800 473 333

### SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel

Boîte Postale 49

9, rue de la Mare Blanche

77425 Marne la Vallée cedex 2

Tél. 01 60 37 26 10

### Syndicat mixte d'enlèvement

et de traitement des résidus

ménagers (SIETREM)

Tél. 0 800 770 061

<http://www.sietrem.fr>

## URGENCES

• SAMU : 15

• POLICE SECOURS : 17 ou 112

• POMPIERS : 18 ou 112

• SOS MÉDECINS 77 NORD :

0 825 33 36 15

• Hôpital de Jossigny :

01 61 10 61 10

• Centre Anti-Poison :

01 40 05 48 48

• Urgence dentaire :

08 92 23 11 28





# CHAMPS *en fête*

## Samedi 4 juin 2022

mail Jean Ferrat  
à partir  
de 15h

Stands exposition  
& restauration

15h - Prestations des associations  
19h - Spectacle participatif  
et bal guinguette, suivi  
d'une descente aux lampions

22h - **Feu d'artifice** au stade  
de la **Fontaine aux Coulons**  
en collaboration avec l'OMA